

QUELLES VARIATIONS EN FRANCOPHONIE ?

Basile Jupy,

professeur de français à la Faculté des sciences humaines et de la communication linguistique, Université d'État P.M. Machérov de Vitebsk

Il n'aura échappé à aucun francophone que tous les locuteurs ne s'expriment pas de la même manière. En effet, le français, comme n'importe quelle langue vivante, est soumis à des forces de diversification : on nomme ce phénomène social la variation linguistique¹. Il n'existe donc pas un français unique mais bien plusieurs variétés de français. A minima, on peut distinguer entre un français véhiculaire, compris par tous les francophones et utilisé pour la communication, notamment dans les domaines relevant de la vie publique (médias, justice, etc.), et des français vernaculaires, utilisés localement par différents groupes sociaux ou communautés linguistiques et révélateurs d'une identité particulière, qui peut être à la fois linguistique, culturelle, sociale voire politique².

On peut pourtant s'interroger sur la place relativement réduite accordée à ces différentes variétés de français dans l'enseignement du FLE. Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) fait référence à une « langue orale standard », ou à une « langue standard courante »³ qui correspond à la langue de :

Toutes les personnes ayant une fonction publique (...) dont les marques d'appartenance à un groupe minoritaire sont absentes ou faibles, modèle reconnu comme le français standard, dit aussi français des médias.

Cette variété du français se retrouve donc érigée en norme pédagogique unique au moins jusqu'au niveau B2, puisque c'est seulement au niveau C1 qu'apparaît, en compréhension orale, l'exigence de :

Comprendre une gamme étendue de matériel enregistré ou radiodiffusé, y compris en langue non standard et identifier des détails fins incluant

l'implicite des états d'esprit et des relations des interlocuteurs (CECR, 2018 : 62).

Se pose ainsi la question du rapport entre norme et usages : quel français doit-on enseigner aux apprenants ? Afin d'y voir plus clair, nous nous contenterons de lister les différents types de variations et leurs déclinaisons particulières en ce qui concerne le français.

Le premier type de variation dont nous avons à parler est la variation diachronique ou temporelle qui correspond à la formation et l'évolution d'une langue au cours de l'histoire. On peut par exemple citer la quasi-disparition du subjonctif imparfait dans le français moderne, remplacé par le subjonctif présent, et ce même à l'écrit.

Vient ensuite la variation diatopique ou géographique : il existe en effet une multitude de variantes de français parlées aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la France et qui peuvent être difficilement compréhensibles pour une oreille non initiée. La variation peut concerner aussi bien le lexique que la prononciation, la morphologie ou la syntaxe. En Europe, il conviendrait de distinguer entre français régionaux et dialectaux ; en ce qui concerne les premiers, la variation porte à 95% sur le lexique, tandis que la grammaire des deuxièmes diffère en plusieurs points de celle du français standard⁴.

Hors d'Europe, il faut préciser que toutes les variétés ne sont pas forcément intercompréhensibles. Notamment les créoles à base lexicale française des Antilles ne sont pas compris par les non-initiés. Dans ces DOM-TOM, cohabitent à côté du français standard, un français régional plus ou moins créolisé et le créole à proprement dit : il y a donc « un continuum linguistique qui inclut un bilinguisme français-créole. »⁵

Le troisième type de variation est la variation diastratique ou sociale. La langue change selon la classe sociale du locuteur, sa profession ou

1 « Le français et la variation linguistique », dans le dictionnaire en ligne Usito. Consulté le 7 mars 2021 (version 1613481663). https://usito.usherbrooke.ca/articles/thématiques/remysen_1

2 Klinkenberg Jean-Marie. La légitimation de la variation linguistique. In: L'Information Grammaticale, N. 94, 2002. pp. 22-26.

3. Anika Falkert, « La place de la variation dans l'enseignement de la phonétique en FLE », Recherches en didactique des langues et des cultures [En ligne], 16-1 | 2019, mis en ligne le 30 janvier 2019, consulté le 07 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rdlc/4309> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rdlc.4309>

4. Tuailon, G. 1983 « Régionalismes grammaticaux » Recherches sur le français parlé 5.

5. « Norme, variation et enseignement du FLE », Francine A. Girard et Chantal Lyche, Université d'Oslo, 2004 <https://www.uio.no/studier/emner/hf/ilos/FRA1103/h04/undervisningsmateriale/FRA1103-norme.html> consulté le 08 juin 2021

encore selon son âge. On pense tout de suite ici aux mots utilisés par les adolescents et parfois incompris par les plus vieux, comme « bader » pour « avoir le cafard » ou « une gow » pour parler d'une fille. La notion regroupe aussi le lexique spécialisé relatif à un domaine ou une profession : par exemple le langage des avocats, ou en botanique « pédoncule », qui est la queue d'une fleur supportant les fruits, ne font pas partie de la langue générale. Il s'agit d'un lexique associé à des domaines particuliers du savoir et donc surtout utilisés par les spécialistes.

La variation sociale est fortement liée au sentiment d'identité et d'appartenance sociale des locuteurs. Nous illustrerons cette idée avec le français populaire africain (FPA). A l'origine langue des marginalisés des capitales africaines comme Abidjan, Dakar, Cotonou, Lomé ou Ouagadougou,⁶ elle s'est formée contre le français "officiel", « jugé trop structuré, trop raide, trop complexe dans ses règles et pas toujours adapté aux réalités de vie africaines », elle s'est désormais popularisée à des franges toujours plus larges et diverses de la population africaine. Car le FAP est une langue pleine de créativité et d'humour, expression du quotidien et du spontané, réinventant et redynamisant la langue française. Par exemple « Tchétchénie » ne désigne pas le pays du Caucase des mais « la marge par rapport au centre et les Tchétchènes, les exclus ». ⁷

En outre, on peut affirmer que les différentes variations ne sont pas vraiment séparables les unes des autres : le FAP étant à la fois à une variation géographique, une manière de parler propre aux Africains pour exprimer les réalités qui sont les leurs, et en même temps une variation sociale, véhiculant un sentiment identitaire, représentant une voix "populaire" contre le français "officiel".

Nommons ensuite la variation diaphasique ou situationnelle ou stylistique. C'est ici qu'on retrouve les différents registres de langue : familier-courant-soutenu. Elle caractérise le phénomène suivant :

6. Le français et le français populaire africain : partenariat, cohabitation ou défiance ? FPA, appartenance sociale, diversité linguistique Par Angèle BASSOLE – OUEDRAOGO, Institut d'études des femmes, Université d'Ottawa <https://www.mediaterrre.org/doc/2004/abassole.pdf> consulté le 08 juin 2021

7. Idem « . Dans le cas par exemple d'une grande cérémonie d'état ou d'un procès médiatisé où les masses ne sont pas admises, l'extérieur des lieux où se déroule la cérémonie ou le procès sera appelé la Tchétchénie, et la foule qui tente d'avoir des échos de ce qui se passe à l'intérieur, des Tchétchènes, ce qui est une image bien parlante de la géopolitique actuelle »

chaque locuteur adapte son discours en fonction de la situation dans laquelle il se trouve et en fonction des interlocuteurs auxquels il s'adresse.

Par conséquent, si on parle de la France, on peut différencier le français populaire du français familier, le premier faisant référence à une volonté du locuteur de se rattacher, sur le plan identitaire, à la classe ouvrière ou aux banlieues ; tandis que le deuxième correspond à un relâchement du discours lors d'une conversation. A cet égard, l'argot se situe plus dans le français populaire, par exemple « môme » pour parler d'un enfant, que dans le français familier « gosse », « gamin ». Toutefois, la frontière entre les deux n'est pas toujours si nette.

Enfin il nous reste à parler de la variation diamésique qui correspond à la distinction entre la langue écrite et la langue parlée. Il s'agit en fait, pourrait-on dire, d'un type précis de variation situationnelle, puisqu'on s'attache en général à adopter à l'écrit un langage plus châtié qu'à l'oral. Cependant il n'est pas rare de trouver des mots ou des formules familières à l'écrit, en particulier dans les romans, qu'il s'agisse d'un écrit oralisé chez Louis-Ferdinand Céline, d'une mise en scène d'une identité chez Virginie Despentes ou dans un but esthétique chez Michel Houellebecq. Cela montre bien que « la relation entre standard/écrit et familier/oral n'est toutefois pas univoque. » ⁸

Nous sommes d'avis qu'il est utile pour n'importe quel apprenant, quel que soit son niveau, d'être sensibilisé au phénomène de la variation. L'amélioration de sa conscience linguistique facilitera l'apprentissage, elle peut générer une baisse du sentiment d'insécurité linguistique, l'élève ressentant moins sa propre pratique du français comme "fautive" et en décalage avec une norme qui est en soi contestable. De plus, en affinant sa connaissance des différents types de variation, l'apprenant pourra plus facilement identifier, à l'oral, à quel locuteur il a affaire, ses stratégies de mise en d'une identité sociale ou géographique, et à l'écrit, comprendre les nuances, le second degré d'un texte, les sous-entendus ou autres sens cachés. Enfin, la prise de conscience du phénomène de la variation lui fera comprendre certains des enjeux de la pluralité linguistique et culturelle en élargissant son horizon. Faire entrer la variation en classe de FLE c'est donc construire des ponts, tracer un chemin vers plus de tolérance et de compréhension de l'autre.

8. « Le français et la variation linguistique », Wim Remysen, Université de Sherbrooke https://usito.usherbrooke.ca/articles/th%C3%A9matiques/remysen_1 consulté le 08 juin 2021